



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-sept et le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : LAURENT Marianne, AURRAN Robert, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. MARIA Roger.

Absent : Mesdames CHASSAGNE Andréa, SCHERHAG Marielle, M. AUBERT Éric
Convocation du : 13 septembre 2017

*Nb de membres : 13
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre :
Abstention :*

Délibération n° 2017_28D : Tarifs de la salle de sport

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs pour la salle de sport comme suit :

	Personnes domiciliées sur Clans	Personnes non domiciliées à Clans
Abonnement à l'année	100 €	160 €
Abonnement au trimestre	30 €	38 €
Abonnement au mois	12 €	16 €
Badge initial	5 €	
Rachat d'un badge	10 €	

L'adhérent se verra facturé lors de son 1^{er} abonnement un badge pour pouvoir accéder à la salle.
En cas de perte, celui-ci lui sera refacturé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :
APPROUVE les tarifs ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 26/09/2017
Et publication ou notification du 26/09/2017*



LE MAIRE
Roger MARIA